

# LA LETTRE DU MAIRE



## LE BILAN 2020/2021

Mairie de Montagnac-Montpezat – Place de l'Horloge

Contact : 0492775365 - (ipns) - 20.12.21.





## LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Cette année encore, nous ne pourrons pas nous retrouver en ce mois de Janvier pour échanger nos vœux. Nous garderons donc cette tradition en sommeil, car il est impossible de se réunir, compte-tenu de la crise sanitaire.

Pourtant, je veux marquer de mon optimisme l'année 2022, et laisser derrière nous deux années particulièrement difficiles et douloureuses pour beaucoup de familles. Certaines ont perdu un proche, et d'autres la crise sanitaire les a financièrement impacté.

Nos traditions, nos coutumes et nos fêtes, nous ont manquées. Notre liberté a été réduite. Nous avons tous vécu au gré des mesures sanitaires contraignantes mais salutaires. Nous les avons acceptées et comprises. Je salue ici, cet esprit de responsabilité que chacun d'entre nous a pris.

A l'heure où j'écris, la courbe du virus est à la hausse, et les autorités scientifiques nous exhortent à la prudence et à la prévention comme nous avons appris à les utiliser jusqu'à présent. Face à l'arrivée du nouveau variant « omicron », nous allons être obligés d'attendre encore un peu pour reprendre une vie normale. C'est pourquoi, les salles communales resteront fermées à tout public jusqu'à ce que la situation s'améliore.

En ces temps difficiles, nous aurons, bien sûr, une pensée plus particulière pour nos concitoyens les plus âgés affectés par la maladie ou la dépendance et qui ont un grand besoin de notre soutien. Je rappellerai à ce propos qui me tient à cœur que, dans l'exercice de ses compétences, le conseil municipal a toujours fait de son mieux pour tempérer les conséquences auprès des administrés en difficultés.

Les occasions de nous réunir étant plutôt comptées, je profiterai de cette lettre pour rappeler brièvement ce que le conseil municipal a fait de vos deniers ; c'est le devoir du Maire garant du budget communal, de rendre des comptes à ses concitoyens et à ses contribuables.

Malgré les difficultés que nous avons rencontrées pour réunir les ressources financières indispensables, les deux années passées ont été marquées par la réalisation de plusieurs projets, dont vous trouverez le décompte en fin de cette lettre.

A l'heure du bilan, je constate toutefois que la balance penche en faveur de l'actif ; nous avons traité les dossiers les plus importants qui sont généralement les plus urgents. D'autre part, permettez-moi de souligner le fait, que sous ma mandature les impôts n'ont jamais été augmentés, et je m'en félicite.



**L'heure est venue maintenant de féliciter et remercier les acteurs de la vie sociale de notre communauté.**

**Je remercie tout particulièrement :**

- **chaque bénévole qui s'implique avec passion au service des associations de la commune : sportive, culturelle, patrimoniale ou de loisirs, pour le travail accompli en maintenant le lien social indispensable au vivre ensemble ;**
- **chaque citoyen qui dynamise notre village par son civisme, sa bonne humeur et sa solidarité envers les autres en ces temps difficiles ;**
- **les enseignants de notre école en RPI, qui n'ont jamais baissé les bras devant les difficultés engendrées par la pandémie, et maintenu l'enseignement de nos enfants, d'abord à distance, ensuite en présentiel ;**
- **nos médecins, nos infirmières, nos auxiliaires de vie, nos pompiers, en première ligne pendant cette période d'urgence absolue ;**
- **le personnel communal assidu pour accomplir sa mission chaque jour, et faire de notre village un village accueillant ; à ce propos, souhaitons la bienvenue à Cécile notre nouvelle secrétaire de Mairie ainsi qu'à Damien notre tout jeune agent technique municipal ;**
- **nos gendarmes bien sûr, dont la mission est d'assurer la sécurité des biens et des personnes ;**
- **et tous les autres qui ont œuvré dans l'ombre et que je ne connais pas.**

**Enfin, je n'oublie pas qu'au cours de ces derniers mois, notre village a été fortement endeuillé. Je vous demande donc, comme moi, au cours de cette lecture, d'observer une minute de silence pour rendre hommage à nos concitoyens disparus. (.....minute de silence.....) Je vous remercie !**

**Dans ce contexte de santé publique qui appelle au civisme, à la prudence et à la solidarité, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, une bonne et heureuse année 2022, pleine de santé, de joie et de bonheur. Prenez soin de vous !**

**Respectueusement  
Le Maire  
François GRECO**



## BILAN DE LA MANDATURE 2020/2021.

Malgré une année « blanche » pendant laquelle les projets et les chantiers ont été soit suspendus, soit diffusés, et quelquefois annulés, l'équipe municipale a quand même travaillé. (Les rubriques ne sont pas présentées dans l'ordre chronologique).

- **Vote du CNASS ;**
- **Nouveau site internet de la commune ;**
- **Signalisation routière à Montpezat ;**
- **Travaux d'assainissement à Montpezat ;**
- **Clôture du boulodrome + portail ;**
- **Ouverture de notre petite épicerie :**
- **Les containers enterrés ;**
- **Le panneau d'affichage lumineux ;**
- **Travaux d'assainissement rue Haute ;**
- **Travaux d'assainissement rue de la Banette ;**
- **Façade du foyer communal ;**
- **Goudronnage de la cour du réfectoire + entrée école et atelier ;**
- **Ajout 12 columbariums cimetière de Montagnac ;**
- **Réfection Chapelle Saint-Christophe dans sa totalité ;**
- **2ème partie église Saint-Pierre (intérieur) ;**
- **Démolition bâtiment route de Moustiers + aménagement en espace convivial ;**
- **Avancé sur le PLU ;**
- **Enfouissement des lignes électriques (route de Moustiers) ;**
- **Avancée sur les travaux RD111 (accord trouvé avec le Département ).**



# PREVISION DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2022



*- Terminer les travaux en cours de 2021 -*

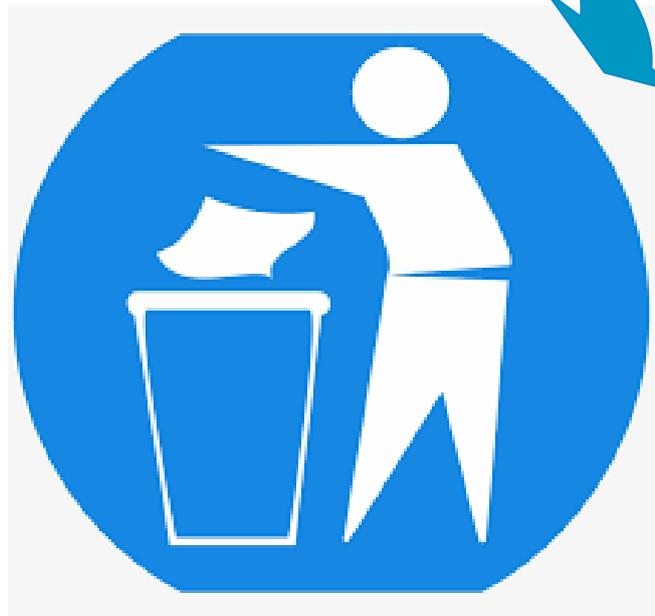
- Aménagement de la place de l' Horloge et avenue de Verdun ;
- Réfection du bâtiment « bleu » sur la place de l' Horloge ;
- Le mur du cimetière à Montagnac ;
- La démolition du vieux bâtiment du stade (bord de la route) pour aménager une aire de retournement des cars ;
- Le pluvial ;
- La RD111 (dans sa partie communale) ;
- L' adressage ;
- Réfection de la place de la Fontaine à Montpezat après travaux d'assainissement.

**Tous ces travaux sont tributaires des financements  
et des subventions attribués par l'Etat,  
la Région et le Département.**





Ne pas jeter sur la voie publique



**Mairie de Montagnac-Montpezat – Place de l’Horloge**  
**Contact : 0492775365 - (ipns)**